

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Communication et collaboration** **2024-2025**

| | | | |
|--|---|--|--|
| Code T.TS.SO359.F6.F.24 | Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS | | |
| Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé | Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres |

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

6 ECTS

Volées :
PT 2024, EE 2024 et TP 2024

Semaines 8 à 22
Lundi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences:**

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs:

Au terme du module, les étudiant-e-s seront en mesure de/d' :

- Identifier les éléments clés de l'organisation et du fonctionnement d'un groupe de travail favorisant une dynamique positive et constructive.
- Comprendre leur rôle et celui de leurs collègues au sein d'un groupe de travail et adapter leur positionnement en fonction du contexte.
- Maîtriser les bases de la communication professionnelle, à l'écrit comme à l'oral, en situation collective et individuelle.
- Différencier les divers types de communication institutionnelle et interpersonnelle.
- Présenter, à l'oral et à l'écrit, leurs observations et analyses d'une situation dans une logique d'échanges professionnels.
- Expérimenter le travail collaboratif en groupe, en utilisant des outils de communication, qu'ils soient numériques ou non, pour le partage d'informations.
- Identifier leur contribution spécifique en tant que professionnel-le du travail social dans la collaboration (inter)professionnelle et le travail en réseau.
- Adopter une attitude appropriée, constructive et non-violente en situation de conflit.
- Savoir reconnaître, dans une situation de désaccord, ce qui relève d'une tension, d'un désaccord ou d'un conflit, et adapter ses réponses et sa posture en conséquence.
- Respecter les cadres légaux et saisir les enjeux de confidentialité dans la communication et la collaboration professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *Contenu :

Les cours, ateliers et séminaires seront structurés autour des axes thématiques suivants :

- *Enjeux de la collaboration* : comprendre les défis et les bénéfices de la collaboration dans le travail social, en identifiant les obstacles potentiels et en explorant des stratégies pour favoriser un travail d'équipe efficace.
- *Fonctionnement des groupes, autorité et pouvoir* : analyser les dynamiques de groupe, les rôles individuels, les questions d'autorité et l'impact des rapports de pouvoir au sein des équipes.
- *Communication et colloque* : approfondir les techniques de communication professionnelle, notamment dans le cadre de colloques, de réunions et d'échanges formels.
- *Communiquer en réseau* : explorer les outils et stratégies de communication dans un contexte de travail en réseau, qu'il soit interpersonnel ou institutionnel.
- *Résolution et gestion constructive des conflits* : étudier les techniques et approches pour identifier, prévenir et résoudre les conflits au sein d'une équipe de manière constructive et respectueuse.
- *Prise de parole en public* : développer la confiance et les compétences nécessaires pour s'exprimer avec clarté et assurance devant un public, dans des contextes formels et informels.
- *Droit et éthique des pratiques collaboratives* : Aborder les dimensions juridiques et éthiques liées à la collaboration dans le travail social, avec un focus sur les responsabilités professionnelles, la confidentialité et le respect des droits des parties impliquées.

Formes d'enseignement :

- Cours en plénière
- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Ateliers, séminaires et journées thématiques

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La réussite de ce module repose sur une évaluation continue comprenant quatre volets complémentaires :

- Une **présentation orale collective**, qui se déroulera lors des ateliers pratiques **le lundi 7 avril 2025 (semaine 15)**. Cette évaluation sera préparée, notamment, dans le cadre des trois premiers ateliers se déroulant durant les trois premières semaines du module (17 février ; 3 mars ; 10 mars). La présentation sera effectuée par des groupes de 4-5 personnes. Chaque groupe aura mené un entretien avec un-e professionnel-le du travail social. L'exercice consistera à interroger cette personne sur les enjeux de collaboration et de communication dans son institution et d'en livrer une analyse.
- Un **document écrit collectif portant sur l'analyse d'une vignette de droit** permettra de mettre en pratique les connaissances acquises dans le cadre du cours de droit, notamment en ce qui concerne les obligations légales relatives à la confidentialité et à la protection des données. Ce travail collaboratif aidera à approfondir la compréhension des responsabilités juridiques et éthiques dans la gestion de l'information professionnelle. Le document devra être déposé sur la plateforme Moodle au plus tard le **lundi 2 juin 2025 à 12h00 (semaine 23)**.
- Dans le cadre d'un **retour d'expérience individuelle**, une analyse du travail en groupe, réalisé tant lors de la présentation orale que pour l'analyse de la vignette de droit, sera demandée. L'analyse portera sur le rôle joué au sein du groupe, la dynamique collaborative, et la manière dont les connaissances acquises ont été appliquées (ou non). Ce retour d'expérience offre l'occasion d'évaluer les compétences en communication, en collaboration, en gestion des conflits, tout en prenant du recul sur les réussites et les défis rencontrés. Il prendra la forme d'un rapport d'activité soumis à quelqu'un, qui ne connaît ni la situation ni les membres du groupe. Le document devra être déposé sur la plateforme Moodle jusqu'au **mardi 10 juin 2025 à 12h00 (semaine 24)**.
- Points de présence : La participation aux trois premiers ateliers sera notée à raison d'un point par atelier (17 février, 3 mars, 10 mars). Toute absence entraînera une pénalité d'un point, sauf en cas de présentation d'un certificat médical (CM) pour le jour concerné.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel organisé **le lundi 25 août 2025** (semaine 35).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Fonctionnement des groupes :

Amado, G. & Guittet, A. (2012). Interaction et influence. In *Dynamique des communications dans les groupes* (pp. 87-100). Armand Colin.
Oberlé, D. (2016). *Vivre ensemble. Le groupe en psychologie sociale*. In Halpern, C. (dir.). *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Ed. Sciences Humaines.
Maisonneuve, J. (2014). *La dynamique des groupes*. Presses Universitaires de France.

Travail en équipe et colloque :

Lhuillier, D. (2014). Construire le "faire ensemble". *Santé Mentale*, 186, 20-26.
Perrenoud, P. (1996). Pouvoir et travail en équipe. In *Travailler ensemble, soigner ensemble*. CHUV, 19-39.

Interprofessionnalité et réseau :

Ravon, B. (2012). Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage. *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, 14, 97-111.
Fourdrignier, M. (2016). Les coopérations, de nouvelles transactions dans le travail social ?. *Pensée plurielle*, 43, 23-25
<https://doi.org/10.3917/pp.043.0023>.

10 Enseignant-e-s

Arbel Anouk
Bavaud Annick
Bez Sarah
Bigler Philippe
Bosson Nina
Brzak Nicole
Ciobanu Oana
Currat Thierry
de Meyer Patricia
De Oliveira Bettencourt Sophie
Franz Lucile
Frund Robert
Guillaume-Gentil Emmanuelle
Hasler Stéphanie
Hatam Shirin
Konan N'Dri Paul
Kuehni Morgane
Lambelet Alexandre
Magalhães de Almeida António
Mc Cormick Marie
Monney Annika
Nadot Michaël
Nanchen Chloé
Narbel Grégoire
Papadaniel Yannis
Papaevangelou Romain
Povlakic Karine
Renou Sylvain
Rodrigues Gomes Véronique
Sans enseignant
Schmidlin Irène
Simoes Tania
Stern Philippe
Stücklin Marine
Tironi Yuri

Responsable de module *

PAPADANIEL Yannis

Descriptif validé le *

11 février 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Relation professionnelle et participation** **2024-2025**

| | | | |
|--|---|--|--|
| Code T.TS.SO359.F7.F.24 | Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS | | |
| Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé | Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres |

2 **Organisation****Crédits ECTS *** **Langues(s)**

6 ECTS

 françaisVolées :
PT 2024, EE 2024, TP 2024Semaines 8 à 16
Mardi3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences :****3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Analyser les échanges entre des individus et identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication.
- Élaborer des stratégies de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module.
- Décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnelle.
- Appliquer les techniques d'entretien.
- Comprendre les enjeux liés aux concepts de la participation dans le travail social (définition, conditions et enjeux).
- Identifier les paradoxes entre l'idéal de la participation et sa mise en place concrète dans le travail social.
- Appréhender les postures professionnelles induites par la participation.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :

- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre. Ateliers en sous-groupe.
- Communiquer : connaître les principes généraux de la communication, les techniques d'entretien, mobilisation de la technique de la reformulation. Plénière et ateliers en sous-groupe.
- Participation : comprendre les enjeux, les paradoxes et les postures liés à la participation. Plénière et ateliers en sous-groupe.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques, par l'analyse de certaines phases du module (ex. : Théâtre Forum, exercices de mise en situation), par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module est organisée sur trois axes :

Premier axe :

- Participation obligatoire aux cours. Une participation aux cours du module d'au moins de 80% est exigée et reste un prérequis pour se présenter aux examens. (Maximum 2 demi-journées d'absence autorisées).
- Toute demi-journée d'absence dépassant les 20% autorisés (2 demi-journées) entrainera 10 points négatifs sur l'évaluation sauf en cas de force majeure dûment justifié qui devra porter sur les jours d'absence. Les pièces justifiant l'absence devront être envoyées à la responsable du module dans les trois jours suivant l'absence.

Deuxième axe :

- Un examen sur table sous forme de QCM aura lieu le **mardi 8 avril 2025 de 13h30 à 14h30 (semaine 15)**.
- Deux travaux (TE) sont exigés et seront présentés selon les directives du ou de la responsable de groupe :
 - 1) TE1 - 1ère partie : travail écrit collectif / 2ème partie : présentation orale de groupe
 - 2) TE2 : intergroupe sous la forme d'une présentation collective orale

Troisième axe :

- Travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le **mardi 13 mai 2025 (semaine 20)**.

Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Examen sur table sous forme de QCM, le **mardi 26 août 2025** de 10h30 à 11h30, (semaine 35)
 - Analyse d'un entretien filmé à remettre pour le **vendredi 29 août 2025** (semaine 35)
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné, l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Bibliographie

Voir supports de cours sur Moodle

Titre des recherches

"Participation des bénéficiaires de l'aide sociale à la formation des étudiant-e-s", recherche menée par les professeurs Sophie Guerry et Caroline Reynaud (HETS-FR)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignant-e-s**

Bianchi Joël
Cruchon Pablo
Cudré-Mauroux Annick
De Oliveira Bettencourt Sophie
Descloux Romain
Erard Céline
Garcia Stéphanie
Girardet Khedidja
Guerry Sophie
Luisier Joëlle
Marsh Paul
Mayor Stéphan
Mellina Joël
Mercolli Mauro
Piérart Geneviève
Reynaud Caroline
Russi Umberto
Salzmann Sandra
Sans enseignant
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire4

Responsable de module *

GIRARDET Khedidja

Descriptif validé le *

10 janvier 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Crédits libres** **2024-2025**

| | | | |
|--|---|--|--|
| Code T.TS.SO359.CL.F.24 | Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS | | |
| Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé | Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres |

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

3 ECTS

PT 2024, EE 2024 et TP 2024

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.

Objectifs :

- Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.
- Valoriser les engagements associatifs ou institutionnel en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant.
- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e professionnel-le du travail social.
- Faire des découvertes dans la sphère du travail social.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETS, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc.
- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférences d'un des 4 réseaux de compétences de la HETS.
- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.

Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif, etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de l'activité réalisée. Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de l'activité projetée : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. L'activité sera ensuite réalisée et validée selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

Domaine **HES-SO** Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

Au plus tard :

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent restituer le travail de validation au plus tard au semestre 5, **soit le 1er décembre 2026**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, doivent restituer le travail de validation au plus tard au semestre 7, **soit le 7 décembre 2027**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, doivent restituer le travail de validation au plus tard au semestre 9, **soit le 5 décembre 2028**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus trois semaines avant la fin du semestre suivant.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Un double échec au module Crédits libres ne conduit pas à une exclusion de la filière. L'étudiant-e sera tenu-e de valider ce module dans le cadre de son délai maximal d'études.

9 Bibliographie

10 Enseignant-e-s

Responsable de module *

MELLINA Joël

Descriptif validé le *

11 juillet 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 1 Temps partiel 2024-2025

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>Code T.TS.SO359.FP1TP.F.24</p> | <p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> | | |
| <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p> | <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p> | <p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p> | <p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p> |

2 Organisation

| | |
|--|--|
| <p>Crédits ECTS * 27 crédits ECTS</p> | <p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p> |
|--|--|

- La partie formation "**terrain**" équivaut à **24 ECTS**
- La partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Volées : TP 2024
Semestres 1 à 5

- Sem. 1 à 3 : Automne 2024, printemps 25, automne 25**
(préparation à la formation pratique 1)
- Sem. 4 : Printemps 2026**
(préparation à la formation pratique 1 et éventuel début de la période de formation pratique 1)
- Sem. 3 : Automne 2026** (période de formation pratique 1)

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique (FP) aux semestres 1, 2, 3 et 4.
- Trouver une place de formation pratique en respectant les règles de recherche figurant dans le document « règles relatives à la recherche de place de formation pratique » et rendre les formulaires ad hoc avant le 11 juin 2026.
- Se présenter à la permanence obligatoire.
- Avoir trouvé un-e superviseur-e avant le début de la période de FP.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant-e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre d'automne 2025. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre d'automne 2027.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le DCPT2 (voir ci-dessous).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Niveau de compétences visé pour la partie "terrain" : A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e sera capable de/d' :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor (BATS).
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 : A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e sera capable de/d' :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il-elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

Contenu pour la partie "terrain":

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF);
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, responsable de suivi de la FP (RFP)).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain":

Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :

Travail en atelier. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social). L'obtention des 27 crédits est également conditionnée au fait que l'étudiant-e ait accompli le processus de 10 heures de supervision pédagogique puis qu'il-elle ait remis l'attestation qui le certifie.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social"):

- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation.
- **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2ème partie** (au plus tard **10 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la RFP de l'école.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite (y compris bilan oral du ou de la RFP), évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP).
- Attestation de 10 heures de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation. **La date sera communiquée ultérieurement** selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

- Nouveau travail écrit de validation à remettre à **une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 5ème semestre (semestre d'automne 2025).

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

- Répétition du module Formation pratique 1 au semestre 7 y compris la partie "intégration".

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, (116), 33-46.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle: Compétences visibles invisibles*. Haute école de travail social et de la santé.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.
Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.

10 Enseignant-es

Responsable de module *

KRAFFT Matthieu



Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Descriptif validé le *

20 juin 2024



Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle